

Annexe D
**RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE DES
MICROMAMMIFÈRES DANS LA ZONE D'ÉTUDE**

Inventaire des micromammifères

Méthodologie

L'inventaire des micromammifères visait à statuer sur la présence potentielle dans la zone d'étude des espèces détenant un statut particulier en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (L.R.Q., c. C-61.1) et de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (L.R.Q., c. E-12.01).

Les espèces de micromammifères à statut particulier les plus susceptibles de fréquenter la zone d'étude recherchent notamment les habitats situés près des sources d'eau, les habitats forestiers offrant une couverture dense et une épaisse couche d'humus, les tourbières et les forêts humides qui les entourent (Desrosiers *et al.*, 2002; MRNF, 2007).

Afin d'assurer la conformité légale des activités, un permis à des fins scientifiques, d'éducation et de gestion de la faune a été délivré par le MRNF (permis numéro 2007-08-09-093-14-SF). L'inventaire s'est tenu du 13 au 16 août 2007. Les dispositifs de capture ont été positionnés le 13 août et laissés en place 3 jours et 3 nuits consécutifs pour être retirés le 16 août 2007. Les pièges ont été visités à chaque matin au cours de cette période afin de récolter les captures et de réarmer les pièges au besoin.

Trois types d'engins de capture ont été utilisés soit des trappes à ressort de type Museum Special, des trappes à ressort de type Victor ainsi que des pièges fosses (volume de 2 litres). La combinaison de pièges à ressort et de pièges fosses favorise la capture des espèces recherchées (Maisonneuve *et al.*, 1996; Potvin et Courtois, 1998; Desroches et Picard, 2001).

Les trappes et les pièges fosses ont été placés sur quatre transects¹ afin d'échantillonner les principaux types d'habitats présents dans la zone d'étude. Les lignes de trappe passaient autant que possible à proximité de plans d'eau ou de cours d'eau puisque les micromammifères se tiennent généralement près d'une source d'eau. Le transect E traversait l'érablière située au sud-est de l'échangeur des autoroutes 640 et 25, au nord des secteurs résidentiels de la rue du Terroir et de la place de Sauternes. Le transect F parcourait en partie la frênaie humide et en partie la forêt de feuillus composée de diverses espèces, dont l'érable à sucre et l'orme d'Amérique, près de l'échangeur en construction de l'autoroute 25 et du boulevard Industriel. Ce transect traversait également la voie ferrée. Le transect V parcourait l'érablière argentée située dans le grand marécage, au nord de l'autoroute 640. Enfin, le transect T était également situé dans le grand marécage et traversait la tourbière, de même que, dans sa plus grande partie, l'érablière rouge à frêne de Pennsylvanie ou à Orme d'Amérique.

Les pièges ont été disposés à environ dix mètres les uns des autres, sur une ligne traversant le milieu échantillonné, selon un patron d'alternance « Museum – Victor – Fosse ». Les trappes ont été appâtées avec du beurre d'arachides remplacé au besoin et les fosses ont été remplies au tiers d'eau. Un total de 15 fosses et 30 trappes ont été installées dans chacun des transects E et V alors que 16 fosses et 32 trappes ont été installées dans chacun des transects T et F.

1 Un transect constitue une ligne imaginaire traversant un milieu donné et le long de laquelle sont positionnées des stations d'échantillonnage.

La position de chaque piège a été localisée sur le terrain à l'aide d'un appareil GPS de marque Garmin (modèle GPSMap 60) dont la précision est de l'ordre de 0 à 10 m, selon la nature du couvert forestier.

Chaque piège a été maintenu en place à l'aide de fil métallique galvanisé et identifié à l'aide d'un ruban fluorescent portant le numéro du transect, le type et le numéro du piège.

Les spécimens capturés ont été conservés congelés jusqu'à leur identification. Cette dernière a été effectuée à l'aide des clés d'identification suivantes : Maisonneuve et al., 1997; Lupien, 2001 et 2002.

Résultats

Les résultats permettent de constater la présence de plusieurs espèces dans la zone d'étude, soit : grande musaraigne (*Blarina brevicauda*), musaraigne cendrée (*Sorex cinereus*), *Peromyscus* sp., souris-sauteuse des bois (*Napaeozapus insignis*), campagnol-à-dos-roux de Gapper (*Clethrionomys gapperi*), campagnol des champs (*Microtus pennsylvanicus*). Aucune espèce à statut particulier n'a été capturée lors de cet inventaire. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats de capture selon les transects.

Les résultats démontrent que le secteur le plus riche en micromammifères, toutes espèces confondues, est situé dans le Grand marécage et traverse notamment une tourbière. Le campagnol-à-dos-roux de Gapper est l'espèce qui y a été la plus souvent capturée.

Il apparaît que plusieurs spécimens capturés à l'aide des trappes de type « Victor » ont eu le crâne fracturé par le ressort lors de la capture. En effet, cette trappe étant plus petite que la trappe de type « Museum Special », le ressort de cette dernière s'abat généralement sur le dos du spécimen plutôt que sur le crâne. Les spécimens ayant le crâne fracturés avaient également la voûte palatine abîmée, ce qui empêche une identification à l'espèce hors de tout doute dans le cas des campagnols d'après les critères spécifiés dans Maisonneuve et al. (1997) et Lupien (2001 et 2002). Mentionnons également que la prédation de quelques spécimens capturés a également empêché leur identification hors de tout doute. Cependant, l'utilisation de plusieurs critères permet de limiter la marge d'erreur quand à l'identification de l'espèce. De plus, le nombre important de captures pour l'effort de trappe de trois nuits fournit une quantité appréciable de spécimens. Pour ces raisons, les résultats ont été jugés suffisamment fiables pour permettre de conclure qu'aucune espèce de micromammifères à statut particulier ne fréquente la zone d'étude. Il ressort cependant de cette étude que les trappes de type « Victor » présente une faiblesse d'utilisation par rapport aux trappes de type « Museum Special ».

Tableau 1 Résultats de l'inventaire des micromammifères tenu entre les 13 et 16 août 2007

Transect	Habitat échantillonné	Espèce		Nombre de captures		
		Nom français	Nom latin	14 août	15 août	16 août
E	Érablière	Campagnol-à-dos-roux de Gapper	<i>Clethrionomys gapperi</i>	1	1	0
		Grande musaraigne	<i>Blarina brevicauda</i>	1	0	1
		n/d	<i>Peromyscus sp.</i>	4	3	1
		Total		12		
F	Frênaie humide	Campagnol-à-dos-roux de Gapper	<i>Clethrionomys gapperi</i>	1	4	5
		Musaraigne cendrée	<i>Sorex cinereus</i>	1	3	1
		n/d	<i>Peromyscus sp.</i>	3	4	2
		Non identifiable, apparence d'un campagnol-à-dos-roux de Gapper	n/d	1	1	2
Total		28				
T	Tourbière et érablière rouge	Campagnol-à-dos-roux de Gapper	<i>Clethrionomys gapperi</i>	3	11	9
		Musaraigne cendrée	<i>Sorex cinereus</i>	0	6	3
		Grande musaraigne	<i>Blarina brevicauda</i>	0	1	0
		n/d	<i>Peromyscus sp.</i>	3	1	0
		Souris-sauteuse des bois	<i>Napaeozapus insignis</i>	0	1	0
		Non identifiable, apparence d'un campagnol-à-dos-roux de Gapper	n/d	2	6	5
Total		51				
V	Érablière argentée	Campagnol-à-dos-roux de Gapper	<i>Clethrionomys gapperi</i>	0	2	0
		Musaraigne cendrée	<i>Sorex cinereus</i>	0	1	2
		n/d	<i>Peromyscus sp.</i>	0	0	1
		Non identifiable, apparence d'un campagnol-à-dos-roux de Gapper	n/d	0	0	1
		Total		7		

Références

DESROSIERS, N., R. MORIN ET J. JUTRAS. 2002. *Atlas des micromammifères du Québec*. Société de la Faune et des Parcs du Québec, Direction du développement de la faune. Québec. 92 p.

LUPIEN G. 2002. *Recueil photographique des caractéristiques morphologiques servant à l'identification des micromammifères au Québec. Volume 2 : Rongeurs*. Société de la Faune et des Parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune. 26 p.

LUPIEN G. 2001. *Recueil photographique des caractéristiques morphologiques servant à l'identification des micromammifères au Québec. Volume 1 : Insectivores*. Société de la Faune et des Parcs du Québec, direction de l'aménagement de la faune. 23 p.

MAISONNEUVE, C., R. MCNICOLL, S. ST-ONGE ET A. DESROSIERS. 1997. *Clé d'identification des micromammifères du Québec*. 19 p.

MAISONNEUVE, C., A. DESROSIERS, R. MCNICOLL ET M. LEPAGE. 1996. *Évaluation de la diversité faunique des plaines inondables du sud du Québec : avifaune et micromammifères*. Québec. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats. 70 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE (MRNF). 2007a. *Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec*. Site Internet. Adresse : <http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>

POTVIN, F. ET R. COURTOIS. 1998. *Effets à court terme de l'exploitation forestière sur la faune terrestre : synthèse d'une étude de cinq ans en Abitibi-Témiscamingue et implications pour l'aménagement forestier*. Québec. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats. 91 p.